

vous me saurez gré de vous la reproduire presque en son entier. Cette lettre est la sixième de son ouvrage, elle est datée de Montréal et porte le quantième du 20 juin 1684, soit quatre-vingt-un ans après l'écrit de Champlain.

« Je comptais de partir aujourd'hui; mais la quantité de grands canots qu'on devait amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Vous profiterez de mon loisir pour connaître ces fragiles voitures; je vous dirai en peu de mots ce que c'est, et cela ne vous sera pas inutile pour bien entendre la navigation et les courses de ce pays-ci. Je viens de voir plus de cent canots, grands et petits; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour les expéditions militaires, ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-là. Leur grandeur est pourtant différente, c'est-à-dire de dix jusqu'à vingt-huit pieds de longueur. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. Ils seraient admirables pour le passage du Styx; je crois qu'ils porteraient un assez bon fret d'âmes et d'ombres; mais pour porter des corps vivants? Ce sont de vraies chaises de poste pour l'autre monde. On y est assis sur les talons; pour peu de mouvement que l'on se donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes; mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de canoteurs on peut transporter jusqu'à vingt quintaux.

« Les grands canots faits d'écorce de bouleau sont sûrs et ne tournent jamais; on lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une seule écorce suffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette espèce sont gros en ce pays-ci; mais quand il faut plusieurs écorces, on en met une pour faire le

fond, et les sauvages y en cousent deux autres avec des racines pour faire les bords, et cela si artistement, qu'on jugerait que le canot est tout d'une pièce. Ils sont garnis ou de clisses et de varangues d'un bois de cèdre presque aussi léger que le liège. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu; l'écorce, celle de deux, et les varangues celle de trois. Outre cela, il règne à droite et à gauche, d'un bout d'un canot à l'autre, deux maîtres ou précintes, dans lesquels sont enchassées les pointes des varangues et où les huit barres qui lient et traversent le canot sont attachées. Ces bâtiments ont dix pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues; ils ont vingt-huit pieds de longueur et quatre et demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande légèreté et par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avouer, qu'ils sont en récompense bien incommodes, par leur fragilité; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur les cailloux ou sur le sable, l'écorce s'entr'ouvre, et l'eau entrant par les crevasses gâte les vivres, les marchandises et toute la cargaison, chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de décharger cette voiture à flot et de la porter à terre, où on l'attache à des piquets de peur que le vent ne l'emporte; car elle pèse si peu que deux hommes la porte à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule légèreté me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les rivières du Canada qui sont remplies de cascades, de cataracte et de courants. Car à la rencontre de tous ces fâcheux endroits on est obligé ou de transporter les canots par terre, ou de les tirer sur l'eau le long du rivage, pourvu, que le fleuve ne soit pas trop rapide, ni la rive trop escarpée. Ces canots ne valent rien du tout pour la navigation des lacs, où les vagues les engloutiraient, si l'on ne gagnait terre dès que le vent s'élève. Ce-